Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 6 (1948)

Heft: 4

Artikel: Léon Walras à l'université de Lausanne

Autor: J.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-132802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Léon Walras à l'Université de Lausanne

L'œuvre de Léon Walras qui, après une période d'indiscutable succès, était quelque peu tombée dans l'oubli, bénéficie actuellement d'un regain de faveur auprès de nombreux économistes. Nous avons d'évidentes et multiples raisons de nous en réjouir puisque cette œuvre a valu à notre Université une célébrité telle qu'aujourd'hui encore le nom de Lausanne est indissolublement lié à celui de Walras, fondateur d'une doctrine que les admirateurs et les disciples du maître, comme du reste ses adversaires, appellent l'Ecole de Lausanne.

Nous ne nous proposons pas de revenir sur l'objet et les divisions de son économie politique et sociale. Des voix autorisées l'ont fait récemment à l'occasion de la remise, à l'Université de Lausanne, du portrait de Walras, légué par sa fille Mlle Aline Walras. Au cours de cette cérémonie académique, M. Gaston Leduc, titulaire de la chaire d'économie politique à l'Université de Paris et ami personnel de la famille Walras, a évoqué la noble figure du disparu. A son tour, M. Firmin Oulès, qui professe aujour-d'hui dans la même chaire que Walras avait si brillamment occupée, a mis en évidence tout le côté social de l'œuvre de son éminent compatriote.

L'incontestable intérêt de ces deux discours nous engage à les publier ci-après non sans y ajouter la lettre de candidature restée inédite que Léon Walras adressa aux autorités compétentes du canton de Vaud en vue de pourvoir la chaire qui venait d'être

créée à l'Académie.

A cette occasion, nous aimerions relever un point qui a son importance, mais que l'on paraît souvent ignorer ou minimiser. C'est le rôle que Louis Ruchonnet a joué dans cette nomination.

Lors du Congrès international de l'impôt, réuni à Lausanne en juillet 1860 et auquel participa Walras, ce dernier s'était déjà fait remarquer le premier jour par « un discours frappant de précision, de clarté et de logique ». Louis Ruchonnet, alors jeune avocat lausannois, sensible à l'élégance de l'expression autant qu'à la

rigueur de la pensée, en avait éprouvé la plus vive satisfaction. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance du futur professeur d'économie politique de notre Académie.

Il ressort de renseignements de première main qu'en 1860 déjà, à la suite de ce congrès, une invitation avait été adressée au Département de l'instruction publique de charger Walras de l'enseignement de l'économie politique. Le futur professeur de Lausanne, informé de cette démarche, s'en était ouvert à son père, l'économiste Auguste Walras, ainsi que nous l'apprend une correspondance régulière qu'ils entretenaient entre eux; mais il fallut attendre l'arrivée au pouvoir de Ruchonnet pour que ce projet prît corps et devînt réalité. Le rôle du nouveau conseiller d'État devait être déterminant. Appelé en 1868 à remplacer Victor Ruffy à la tête du Département de l'instruction publique, Ruchonnet s'attacha immédiatement à la réforme de l'enseignement supérieur et au développement de certaines disciplines par la création de chaires nouvelles. Il voulait à tout prix que l'économie politique devînt un enseignement régulier, alors qu'elle avait été considérée jusqu'à ce moment comme une branche accessoire, confiée soit à un professeur extraordinaire que l'on appelait pour une ou deux années, soit à un des titulaires de la Faculté de droit.

Conscient de la nécessité de former des jeunes hommes qui pussent rendre des services dans l'administration ou dans la vie publique, comme hommes d'Etat, Louis Ruchonnet avait convaincu ses collègues de la raison d'être du nouvel enseignement. Les luttes sociales et politiques de l'époque l'avaient également préoccupé et dans le discours qu'il prononça lors de l'installation définitive de Walras, il releva que cette considération avait appelé la sollicitude du Conseil d'Etat sur l'étude des sciences sociales à laquelle notre pays, qui vivait en paix, pourrait offrir « un milieu dans lequel la libre recherche se sentirait à l'aise. »

En juin 1870, Ruchonnet s'était rendu à Paris pour y rencontrer Walras, l'informer de la création de la chaire d'économie politique et lui exprimer le désir de le voir se présenter au concours

¹ Nous devons à l'extrême obligeance de M^{me} Marie-Louise Duplan-Ruchet d'avoir pu consulter quelques lettres inédites échangées entre Ruchonnet et Walras et l'autobiographie de ce dernier. De son vivant encore, et au nom de l'amitié qui les liait, Aline Walras avait donné ces précieux documents à M^{me} Duplan.

ouvert à cette occasion. Sa lettre à Walras, du 24 juin 1870, laisse entendre nettement qu'il avait agi de son propre chef, peut-être même sans avoir consulté préalablement ses collègues du Conseil d'Etat, dans tous les cas sans avoir arrêté avec eux les engagements qu'il avait pris à l'égard de son candidat, puisqu'il écrivait à ce dernier : « J'ai fait part à mes collègues des propositions que j'ai eu l'avantage de vous faire à Paris. Ils les ont approuvées. C'est maintenant votre assentiment que je désire recevoir... »

Enfin, dans l'avant-propos de ses *Eléments d'économie politique* pure, publiés à Lausanne en 1874, Walras relève qu'il doit beaucoup « à l'initiative éclairée du Conseil d'Etat et plus particulièrement à la confiance de M. Louis Ruchonnet » qui, après l'avoir invité à prendre part au concours pour occuper la nouvelle chaire,

n'avait cessé de lui « prodiguer ses encouragements ».

Le 11 juin 1909, lors de son jubilé, Walras devait une dernière fois rendre publiquement hommage à Ruchonnet; après avoir évoqué la visite de ce dernier à Paris en 1870, il lui consacrait son discours intitulé: « Ruchonnet et le socialisme scientifique. »

Nous espérons avoir suffisamment mis en évidence la part essentielle qu'a prise Ruchonnet dans la création de la chaire d'économie politique à notre Académie et dans la nomination de son titulaire. Et si l'Ecole de Lausanne est intimement liée au nom de Walras, on peut prétendre que notre Université doit cet honneur à un de nos hommes politiques les plus remarquables. Sans Ruchonnet, Walras ne serait pas venu dans notre cité; le nom d'une autre ville serait attaché à la doctrine du maître, et une autre Université pourrait se prévaloir aujourd'hui d'avoir bénéficié de l'enseignement d'un des grands économistes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, dont l'empreinte est ineffaçable.

J. G.